



CAP des Secrétaires Administratifs

23 septembre 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'UNSa Justice souhaite, en ouverture de cette CAP, rendre hommage à notre Ami et Camarade Fabrice BÉGON qui nous a quittés bien trop tôt, le 15 juillet dernier.

Secrétaire général adjoint de **L'UNSa Justice**, Fabrice était un syndicaliste consciencieux, rigoureux, passionné et apprécié de Tous. Il avait en lui cette volonté chevillée au corps de faire avancer pour toutes et tous les conditions de travail, avec un esprit de dialogue et d'humanité.

Au-delà de cette triste circonstance, **L'UNSa Justice** tient à vous alerter sur l'état de souffrance général dans lequel se trouve l'ensemble des Personnels Administratifs et en l'occurrence, les Secrétaires Administratifs du Ministère de la Justice.

C'est un constat alarmant qui résulte de nos visites au sein des différentes structures !...

Oui, Monsieur le Président, vos Secrétaires Administratifs sont en grand DANGER !... En effet, les tâches augmentent sans cesse au contraire des effectifs qui sont régulièrement en baisse. Il est grand temps de dire STOP !

L'administration se doit de faire le nécessaire rapidement afin de recruter des Personnels pour combler, sans retenue, les trop nombreux postes vacants.

Les effectifs de référence, tels qu'établis par les services gestionnaires mettent en lumière le manque d'Agents dans de très nombreux services. Il est impératif que cette situation évolue !

L'UNSa Justice vous rappelle, que l'administration est responsable de la santé physique et mentale de ses Personnels.

Par ailleurs, **L'UNSa Justice** vous demande de donner des directives claires concernant la mise en place du télétravail au sein des différentes directions afin que les Agents qui le souhaitent puissent bénéficier de cette nouvelle façon de travailler dans le respect des règles établies au niveau ministériel et non pas au bon vouloir de certains responsables hiérarchiques comme cela peut se passer, par exemple, dans certains services à la DAP où il est imposé aux Agents de ne prendre qu'une seule journée, quand il n'est pas exclu de télétravailler.

Merci également d'intervenir auprès de la DAP afin que des directives soient adressées aux chefs d'établissement afin de leur préciser que les ultraportables livrés pendant la crise sanitaire, doivent être aussi attribués aux Personnels Administratifs.

Au-delà des annonces faites par la Ministre de la Fonction Publique s'agissant des Personnels Administratifs et notamment les catégories C, **l'UNSa Justice** revendique une légitime reconnaissance pour l'ensemble des Corps Communs et notamment pour les Secrétaires Administratifs.

Aussi, **la Première Organisation Syndicale** souhaite être entendue dans le cadre de la présentation du budget 2022 et vous demande également de mettre en place dans les meilleurs délais un groupe de travail afin de se pencher sérieusement sur les aspects indemnitaire et statutaire des Personnels Administratifs des Corps Communs dans le cadre d'un plan pluriannuel permettant de valoriser la technicité, les spécificités et les responsabilités de chacun et chacune.

Enfin, la vie reprend normalement partout, c'est pourquoi, **l'UNSa Justice** vous demande que la prochaine CAP et, à fortiori les suivantes, soient convoquées en présentiel. En effet, pour notre Organisation Syndicale, il est temps de mettre fin au dialogue social en distanciel imposé et aux CAP sous la forme de visioconférences.

Paris, le 23 septembre 2021
Les élus à la CAP